

Normandie

# Un super-recteur pour deux académies en Normandie

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 16 décembre 2017

549 mots

Entretien

**Denis Rolland**, recteur des académies de Caen et Rouen.

Un seul recteur pour deux académies, cette expérimentation est-elle faite pour réaliser des économies ?

Ça n'a absolument rien à voir. L'idée est de mettre en coordination les académies de Rouen et Caen et de faire en sorte qu'elles soient en cohérence avec le périmètre des services de l'État en région et de la collectivité régionale.

À cinq départements, cette nouvelle organisation est tout à fait gérable. Avec les deux équipes, l'ambition est de trouver les meilleures solutions pour les deux académies. Avec cette nouvelle organisation, un plus un doit faire plus que deux au profit des élèves, de leurs familles et des enseignants.

Quels avantages pour cette nouvelle organisation ?

Un exemple : nous avons deux académies de taille modeste, avec chacune un corps d'inspecteurs travaillant sur un spectre très large. En les faisant travailler ensemble, on peut arriver à plus de spécialisation et donc des réponses peut-être plus efficaces et pertinentes face aux enjeux pédagogiques.

Depuis deux ans, les deux académies n'avaient plus qu'un seul service de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les équipes ont pu se spécialiser, par exemple sur les écoles d'ingénieurs ou le suivi des actes juridiques. Elles donnent aujourd'hui des réponses plus rapides et plus expertes.

Un recteur pour deux académies, c'est une situation unique en France ?

Nous sommes en phase d'expérimentation. Une mission nationale rendra un rapport fin mars. Il donnera des pistes pour l'ensemble des régions académiques. Avec cette expérimentation, la Normandie est sous observation. Cela nous impose une forme d'exemplarité et un devoir de réussite. Il faut que cela apporte du plus pour les élèves.

Peut-on aller jusqu'à la fusion des deux académies ?

Les situations pourront être différentes selon les régions académiques. De mon côté, je ne toucherai pas aux cadres structurels des deux académies tant que les ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur n'auront pas pris leur décision.

Des critiques se sont élevées du côté des syndicats, notamment sur votre capacité à participer à toutes les instances académiques...

Je suis extrêmement attentif à cette question. Certes, durant l'expérimentation, mon agenda va être serré. Mais j'essaye d'être présent à toutes les instances, même celles où ma présence n'est pas obligatoire. Je me suis également engagé à rencontrer les syndicats toutes les six ou huit semaines. C'est normal qu'il existe des inquiétudes. Mais une chose est certaine : je ne suis pas là pour faire des réductions de personnel.

Propos recueillis par Jean-Christophe LALAY.